

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 25 MARS 2010

2010-11 DIAGNOSTICS EN ECLAIRAGE PUBLIC – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SOLLICITER LE FEDER

L'an deux mille dix, le 25 mars, à 9h30, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 18 mars 2010, s'est réuni au siège du SYDELA, à Saint Herblain, sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 19
Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz
Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
M. Jean-Michel BRARD, délégué du collège électoral de Pornic,
Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon

Suppléants présents :

Monsieur Michel BOUYER, délégué du collège électoral de Loire Divatte

Excusés:

M. Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,
M. Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Jean-Pierre LEBRETON, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay

Secrétaire de séance : M. Maurice PERRION

2010-11 DIAGNOSTICS EN ECLAIRAGE PUBLIC – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SOLLICITER LE FEDER

Monsieur le Président rappelle au comité que la 1^{ère} phase opérationnelle des diagnostics des installations d'éclairage public est actuellement en cours (29 communes concernées), et qu'une seconde phase (50 communes concernées), sera lancée au 2^{ème} semestre 2010.

Ces diagnostics permettent d'identifier des gisements potentiels d'économies d'énergie et de proposer des actions pour permettre la maîtrise de la demande d'énergie sur ce poste :

- Gestion des temps d'allumage,
- Préconisation de matériels plus performants nécessitant l'emploi de sources de puissance moins importante,
- Préconisation d'équipements de régulation/ variation de puissance permettant les économies d'énergie,
- Préconisation d'actions de maintenance pour maintenir le bon niveau de fonctionnement des matériels et appareillage pour ne pas générer des déperditions d'énergie.

Le coût prévisionnel de ces deux phases de diagnostics est de 607 000 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Coût total du projet (HT ou TTC selon que le maître d'ouvrage récupère ou non la TVA)	607 000 € (TTC)	100%
Montant de la subvention européenne sollicité	182 100 €	30%
Montant total des autres aides publiques sollicitées	121 400 €	20%
Part du maître d'ouvrage	303 500 €	50%

Le comité décide, à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement décrit ci-dessus,
- De solliciter une aide de l'Europe (FEDER) au taux le plus élevé possible,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents se rapportant à cette demande de financement.

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Bernard CLOUET

